

COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

PAGE 1/11

**Présidence :** M. Jean-François Selle.

Membres présents : Mmes. Isabelle Bonneau, Isabelle Da Silva Carlos, Karine Vergnaud,

MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Philippe Faure, Claude Fort, Pierre Fouillet, , Bruno Renon, Manuel Pinaud, Max Roulon,

Yann Terrade, Jean-Pascal Tixeuil,

**Membres absents**: MM. Patrick Bourgoin, Christopher Delhomme, Jean-Charles

Guiguen, (Excusés).

**Invités :** Mme Patricia Crapoulet,

MM. Philippe Brandy, Cyrille Louafi

Invité absent : Néant

#### SOMMAIRE

#### 1° Introduction

- ✓ Accueil,
- ✓ Formalités,
- ✓ Validation du PV CODIR N°02 (02/09/2025),
- ✓ Civilités.

## 2° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ Travaux rénovation énergétique (1ère phase remplacement huisseries)
- ✓ Dispositif d'aide petits équipements (D.A.P.E),
- ✓ Validation Ententes féminines,
- ✓ Achat Tablettes,
- ✓ Proposition candidat (Représentant des arbitres au CODIR),
- ✓ Engagements équipes féminines,
- √ Validation des règlements des coupes (jeunes),
- ✓ Validation demande de cooptation commission de discipline,
- ✓ Dotation commissions.
- ✓ Achat matériels pour développement FUTNET.

## 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- √ Formations premiers secours citoyen (PSC)
- ✓ Formation F.M.I,
- ✓ Informations Gouvernance,
- ✓ Agenda,
- ✓ Tour de table.



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

PAGE 2/11

En application de l'article 190 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr,

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant.

**Accueil** : Le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

**Formalités** : Le Comité de direction homologue le PV du CODIR N°02 (02/09/2025) et charge le secrétaire général de sa mise en ligne.

Civilités : L'Animateur et les membres du Comité de direction expriment :

- ✓ Leurs sincères condoléances à la famille et au club du SL Châteaubernard pour le décès de M. Patrick Baluteau (Vice-président).
- ✓ Leurs vœux de prompt rétablissement à Jean-Louis Hauquin (Membre de la commission «Valorisation de l'engagement bénévole »).
- ✓ Leurs félicitations aux 6 clubs charentais qualifiés pour le 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France

## SUJET(S) « POUR DECISION »

## 1° - 1ère phase des travaux de rénovation (énergétique) (JF. Selle – Ph. Brandy)

Le Président et Philippe Brandy présentent en détail les travaux à effectuer dans le cadre de la 1ère phase qui reposent sur le changement des huisseries « simple vitrage cadre bois » restantes (soit 13 menuiseries concernées, celles double vitrage cadre alu existantes n'étant pas du périmètre ».

Au regard des travaux de cette 1<sup>ère</sup> phase, un appel d'offre a été effectué auprès de plusieurs prestataires depuis le printemps dernier et le Président présente les divers devis reçus par les 6 entreprises contactées.

Après de nombreux échanges, le Comité de direction décide de confier la prestation à l'entreprise « Les menuiseries de la Roche ».

Le montant du devis qui a été validé est de 17 718,06 € TTC.



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

PAGE 3/11

Le président et P. Brandy sont mandatés par le CODIR afin de reprendre contact avec les « menuiseries de la Roche » pour fixer un calendrier de lancement des travaux.

<u>Décision 01</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, le choix du prestataire et le lancement des travaux.

## 2° - Dispositif d'aide en petits équipements (D.A.P.E) (JF. Selle)

Le Président expose les grandes lignes dédiées à ce dispositif qui se doivent d'être simples. Ce dispositif devrait être mis en place au profit des clubs à compter du 01 novembre 2025 et sera clôturé le 30 juin 2026 (ou lorsque l'enveloppe sera entièrement consommée) et révisé chaque saison en fonction du budget de la saison N-1.

La gestion du D.A.P.E sera assurée par le trésorier du District qui devra rendre compte à chaque CODIR.

L'aide maximale annuelle est fixée à 500 Euros par clubs.

Un formulaire spécifique de demande d'aide sera diffusé aux clubs prochainement.

La liste des équipements concernés par ce dispositif est arrêtée par les membres du Comité de direction ; à savoir ; lave-linge, sèche-linge, plancha, micro-ondes, cafetière, congélateur, réfrigérateur, TV, etc...

Les demandes d'aide en petits équipements seront étudiées et validées par le trésorier qui procédera au remboursement via FOOTCLUB, sur présentation de facture à entête du club. La somme allouée à ce dispositif pour la saison 2025-2026 est fixée à 20 000€.

<u>Décision 02</u> : Le Comité de direction valide, à l'unanimité, les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

#### 3° - Validation des Ententes féminines (C. Fort)

A ce jour, le Comité de direction recense 2 demandes d'Ententes féminines.

Ces demandes d'Entente ont fait l'objet d'un avis favorable émis par la commission du « développement du football féminin » puis entérinées par la commission « Statuts-Règlements ».

Clubs concernés:

SL Châteaubernard et AM.S Merpins (U15F à 8)

Stade Ruffécois et UAS Verdille (U17F à 8)

<u>Décision 03</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, ces Ententes et charge le secrétaire général d'en informer le secrétariat pour saisi dans l'outil de gestion.



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

**PAGE 4/11** 

### 4° - Achat de tablettes (JF. Selle)

Le Président informe les membres du Comité de direction d'un achat de 41 tablettes qui présentent des caractéristiques compatibles avec la nouvelle application en cours de déploiement.

Les tablettes seront proposées aux clubs très prochainement avec une réservation préalable obligatoire et sous certaines conditions.

Une communication par mail sera effectuée (Principe du premier arrivé premier servi jusqu'à rupture complète du stock).

<u>Décision 04</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, cette opération.

### 5° - Proposition de candidat, représentant des arbitres au Comité de direction (JF. Selle)

En application de l'article des statuts du District et de l'article 24 des Statuts de l'UNAF, le Président a confié la gestion de ce dossier à l'animateur de la commission d'arbitrage (Yann Terrade) ainsi qu'au Président de la section départementale de l'UNAF Charente (Hervé Zago) Après de nombreux échanges entre ces 2 entités, l'animateur de la commission d'arbitrage présente à l'ensemble des membres du Comité de direction, le nom du candidat qui sera le Représentant des arbitres au sein du Comité de direction pour le reste de la mandature. Cette candidature sera adressée, pour vérification d'éligibilité, à la commission de « Surveillance des opérations électorales » puis présentée à l'assemblée générale qui se déroulera du 27 au 29 novembre 2025 en « distanciel ».

<u>Décision 05</u> : Le Comité de direction valide, à l'unanimité, cette candidature et charge le secrétaire général de transmettre les éléments d'étude à la C.S.O.E.

### 6° - Engagement des équipes féminines du District de la Charente-Maritime (JF. Selle)

Le District de la Charente est engagé mutuellement avec le District de la Charente-Maritime dans les compétitions (Inter-District) jeunes et séniors.

Le District de la Charente-Maritime gère les compétitions jeunes et les frais d'engagement des équipes charentaises sont perçus par ce même District.

Le District de la Charente gère les compétitions séniors et percevra donc les frais d'engagements des équipes de la Charente Maritime.

Ce prélèvement sera effectué sur le relevé N°2.

<u>Décision 6</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, cette proposition qui sera mise en application avec effet immédiat.



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

PAGE 5/11

## 7° - Règlements des coupes U13, U15 et U17 (K. Vergnaud)

La commission « Statuts-Règlements » en étroite collaboration avec la commission « jeunes » a procédé à une relecture des règlements des coupes U13, U15 et U17 et effectué quelques réajustements réglementaires et de librairie.

<u>Décision 7</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, ces règlements et charge le Secrétaire général de la mise en ligne sur le site du District.

## 8° - Demande de cooptation commission de discipline (L. Fouché)

En l'absence du Président de la commission de discipline (M. Buisson), le secrétaire général présente une demande de cooptation, en la personne de M. Pascal Laforge.

<u>Décision 8</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, cette demande et charge le Secrétaire général d'en informer le secrétariat pour saisie dans l'outil.

## 9° - Dotation des commissions (JF. Selle)

Le Président informe les membres du Comité de direction que suite aux décisions votées lors du Comité de direction n°1, des dotations « textiles » ont été effectuées au profit du Conseiller technique départemental, dans le cadre de ses nombreuses missions auprès des clubs, de la commission « Technique » et de la commission départementale d'arbitrage.

Ces équipements sont issus de la dotation « NIKE » et de ce fait, n'impacte pas le budget du District.

Au regard de ces éléments, le Président propose d'offrir une dotation (polos), toujours issue de la dotation « NIKE » à l'ensemble des membres élus, cooptés et bénévoles du District.

<u>Décision 9</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, cette proposition et charge le secrétaire général d'effectuer la commande

## 10° - Achat de matériels spécifique FUTNET (JF. Selle)

Dans le cadre du développement du FUTNET, l'Animateur de la commission « Diversification des pratiques », Pierre Fouillet, demande à bénéficier d'une dotation (filets et ballons) qui sera utilisée dans le cadre du développement des étapes du Challenge Charente.

Après avoir exploité les devis respectifs, le Comité de direction émet un avis favorable à cette demande.

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CHARENTE siège social 125 RUE D'ANGOULÊME - 16400 PUYMOYEN TÉL. 05.45.61.44.83 / DISTRICT@FOOT16.FFF.FR



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

**PAGE 6/11** 

<u>Décision 10</u>: Le Comité de direction valide, à l'unanimité, cette demande et charge l'animateur de la commission de prendre contact avec le prestataire pour établissement de la commande.

## SUJET(S) POUR INFORMATION ET ÉCHANGES

## 1° - Intervention du secrétaire général

Le secrétaire général informe les membres du Comité de direction qu'au regard du vif succès de la formation « Premiers secours citoyen » qui a été mise en place au profit des salariés et des élus, cooptés et bénévoles du District, une nouvelle session vient d'être dédiée aux bénévoles qui oeuvrent au sein des clubs.

Cette formation se déroulera le samedi 04 octobre 2025 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 dans les locaux du District et sera intégralement financée par le District.

Pour information, le coût de cette formation s'élève à 690 Euros pour 10 stagiaires + les frais de restauration.

A ce jour, le District enregistre la participation de 15 stagiaires ; à savoir que cette formation ; ne peut accueillir que 10 stagiaires.

Les 5 stagiaires non retenus sont placés sur une liste d'attente.

Une autre session sera programmée dans les mois à venir (date à définir).

### 2° - Formations F.M.I (JF. Selle)

- ✓ Le Président informe les membres du Comité de direction, qu'à ce jour, 4 clubs se sont manifestés pour bénéficier d'une formation F.M.I.
- ✓ Le contenu de la formation est basé sur la version Apk 3.9 qui est en fin de vie et n'est plus supportée.
- ✓ Une nouvelle approche « WEBAPP » est en ligne et fortement conseillée d'utilisation.
- ✓ A très court terme cette version sera obligatoire mais nécessite une préparation pour les supports de formations.
- ✓ Le Président demande qu'une communication soit préparée et diffusée à l'ensemble des clubs.
- ✓ JF. Selle + JC. Guiguen (pour le contenu)
- ✓ L. Fouché pour préparation mailing aux clubs et information sur le site et sur la page FB du District.
- ✓ Des formations personnalisées seront proposées aux clubs à l'issue de la mise à jour des supports de formation qui nécessitent un peu de préparation en amont.



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

**PAGE 7/11** 

### 3° - Bilan cartes « Ayant-Droit » (JF. Selle)

- ✓ Composition des commissions : 133 membres élus et cooptés
- ✓ Les demandes de cartes d'ayant droit des membres licenciés en club ont été réalisées (88) auprès de la Ligue et sont en attente de réalisation, 4 restent à faire et 10 membres ne sont toujours pas licenciés en club → demande individuelle à faire par les intéressés. Les cartes seront à distribuer par les animateurs de commissions dès réception.

#### 4° - Frais des bénévoles et indemnisation des arbitres (JF. Selle)

✓ Indemnisation des bénévoles :

Il est demandé, afin de respecter les règles en vigueur, que les membres élus et cooptés aient l'obligation de fournir leur carte grise du véhicule utilisé lors de leurs déplacements liés à leurs missions au sein du District.

La gestion des retours est à la charge du trésorier.

Un mail doit être adressé à chaque membre élus et cooptés (JP Tixeuil)

- ✓ Indemnisation des arbitres :
- ✓ Il est rappelé que les arbitres ont l'obligation de déposer une copie de leur carte grise sur leur portail individuel. Les indemnités kilométriques ne pourront pas être accordées en cas de non-respect de cette obligation.
- ✓ Il est demandé à Y. Terrade de faire un rappel dans ce sens.

### 5° - Championnat U19 Inter District (JF. Selle)

- ✓ Suite à l'annulation de dernière minute de la compétition U19 en Inter District 16/17 par la Charente Maritime en charge de l'organisation et au désistement de 2 clubs du 17 (seul 4 clubs restaient engagés), une demande d'intégration aux compétitions de la Gironde a été faite.
- ✓ Après concertation avec les 3 présidents des clubs Charentais concernés :
  - ✓ UA COGNAC et GJ M2CR ont accepté d'intégrer la poule B de ce championnat (intégrant également des équipes du 24)
  - ✓ ALLIANCE FOOT 3B n'a pas souhaité intégrer privilégiant l'intégration des U19 dans leurs championnats séniors.
- ✓ Le Président remercie le District de la Gironde et son Président Alexandre Gougnard pour cette intégration de dernière minute et qui permet de ne pas laisser 2 équipes Charentaises sans compétition.



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

**PAGE 8/11** 

### 6° - Dates importantes (JF. Selle)

√ (Date à fixer): Noêl FUTSAL

√ 28 mars 2026 (Date en cours de confirmation : U13 PITCH (Finales départementales) à

Jarnac

✓ 9 et 10 avril 2026 : Tournoi de la fraternité (Partenaire de la ville

d'Angoulême)

✓ Vacances scolaires de février : Challenge FUTSAL U11 Fétis LAHITTE

✓ (Date à fixer) : Finales séniors (Filles et garçons)✓ (Date à fixer) : Finales jeunes (Filles et garçons)

✓ 13 juin 2026 : Journée Nationale des débutants aux Trois Chênes

√ 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin : Mondial du city (tournoi de quartiers d'Angoulême sur

les terrains à 5 en marge de la coupe du monde pour la catégorie des 10-14 ans en partenariat de la ville

d'Angoulême et des organismes sociaux

✓ Vendredi 26 juin 2026 (En cours de validation) : AG du district dans l'auditorium du siège

du CA

### 7° - Agenda depuis le dernier CODIR :

✓ Mercredi 03 septembre : AG UNSS Charente (L. Fouché + Léo Martinez)

✓ Jeudi 04 septembre : Signature de la convention relative à la lutte contre les

violences dans le football entre le District, l'UNAF et le tribunal

de grande instance d'Angoulême (JC Guiguen)

✓ Vendredi 05 septembre : Réunion de rentrée des arbitres (L. Fouché)

✓ Vendredi 05 septembre : AG du SC Mouthiers (M. Pinaud)

✓ Samedi 06 septembre : AG de l'UNAF Charente (B. Renon)

✓ Lundi 08 septembre : Soirée cohésion Commission Technique (L. Fouché)
✓ Samedi 14 septembre : Anniversaire des 80 ans de l' AS St Yrieix (JP. Tixeuil)

✓ Mardi 17 septembre : CODIR LFNA (JF. Selle)

✓ Vendredi 26 septembre : AG de Jarnac Sport (JC. Guiguen)

#### 8° - Agenda provisoire à venir :

✓ Mercredi 1<sup>er</sup> octobre : Tirage du 5ème tour de la CdF au CA de Soyaux (JF. Selle)

2ème réunion préparatoire au rassemblement du football

Charentais à l'ACFC (L. Fouché + G. Bermejo + L. Martinez)

✓ 6 et 7 octobre : Journées interrégionales du football (FFF) à Castelmaurou



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

**PAGE 9/11** 

(Haute Garonne) (JF. Selle)

✓ Mardi 21 octobre : Rassemblement du football Charentais à l'ACFC (L. Fouché +

G. Bermejo)

✓ Lundi 27 octobre : Invitation à une soirée dédiée au développement du Futsal en

Nouvelle-Aquitaine à 19h, sur le site du Haillan (V. Mourgues)

✓ Vendredi 31 octobre : Réunion au district des Deux Sèvres à Niort (16, 17, 79, 86)

pour le projet d'un challenge (JF. Selle + JC. Guiguen)

#### **TOUR DE TABLE**

## Commission « Ethique et citoyenneté » (Isabelle Da Silva Carlos)

- ✓ L'animatrice présente le plan d'actions pour la saison 2025/2026.
- ✓ Nouvelle opération qui permettra aux clubs de présenter une action de citoyenneté innovante et originale.
  - √ Thématiques sélectionnées
  - ✓ La prévention,
  - ✓ L'environnement,
  - ✓ L'intergénération,
  - ✓ Le développement durable,
  - ✓ La santé.
  - ✓ La scolarité.
- ✓ Les actions nationales telles que « Octobre rose », le Téléthon », « Sidaction » sont toujours des actions de privilège qu'il faut encourager vivement et soutenir.
- ✓ Un plan de communication sera établi et adressé à l'ensemble des clubs charentais.

### Commission « Valorisation de l'engagement bénévole » (Isabelle Bonneau)

- ✓ Retour sur la journée des bénévoles à Clairefontaine des 27 et 28 septembre 2025
- ✓ Participants :
  - ✓ Henri Morel (CS Chassors)
  - ✓ Landry Andrade (US Chateauneuf)
  - ✓ Maria Canales Pons (CS Leroy)
  - ✓ Samira Hmamou (Jarnac Sports) remplacée en dernière minute par Mathieu Blanloeuil (FC Aubeterre)



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

PAGE 10/11

Commission « Logistique - Intendance – Innovation » (Ph. Andrieux)

- ✓ Le véhicule du District passé au contrôle technique
- ✓ Réparation pour un montant de 680€ pour le remplacement d'un boîtier électronique

### Commission des terrains et infrastructures (M. Roulon)

✓ Formation concernant la saisie et le suivi des dossiers FAFA sera réalisée par les salariés de la LFNA en charge du dossier (M. Roulon, V. Nanglard-Diacre, L. Fouché et JF. Selle)

## RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITE DE DIRECTION DU 29/09/2025

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Validation de la 1ère phase des travaux (énergétique)	Validé	JF. Selle
2	Validation du dispositif d'aide en petits équipements (D.A.P.E)	Validé	JF. Selle
3	Validation es ententes féminines	Validé	C. Fort
4	Validation achat de tablettes	Validé	JF. Selle
5	Validation candidature Représentant des arbitres au CODIR	Validé	JF. Selle
6	Validation des tarifs d'engagements des équipes féminines de la Charente Maritime	Validé	JF. Selle
7	Validation des règlements des coupes U13, U15 et U17	Validé	K. Vergnaud
8	Validation d'une demande de cooptation commission de discipline	Validé	L. Fouché
9	Validation des dotations des commissions	Validé	JF. Selle
10	Validation achat de matériels spécifique FUTNET	Validé	JF. Selle



COMITÉ DE DIRECTION PV N° : 3 – 2025/2026 DU 29/09/2025

PV en cours d'homologation

PAGE 11/11

La prochaine réunion du Bureau se tiendra le lundi 20 octobre 2025 à 18h30
La prochaine réunion du CODIR se tiendra le lundi 03 novembre 2025 à 18h45
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h20.

Président du District Jean-François Selle

Le Secrétaire Général Laurent Fouché